Fiche de stage Master

Contribution à la connaissance des îlots boisés de la périphérie francilienne

Contexte

Le stage « *Contribution à la connaissance des îlots boisés de la périphérie francilienne* » s'inscrit dans le projet « Socio-Ecologie des Ilots Forestiers du Bassin Parisien » (SEIFBP) en lien avec l'AAP « Recherche transverse » 2026 proposé par la Graduate School Biosphera (GS Biosphera, Université Paris-Saclay)

En Ile-de-France, les îlots forestiers (0,5 à 40 ha), souvent privés, sont dotés d'une gouvernance plus lâche que les autres forêts, notamment domaniales (pas d'obligation de gestion sous 20ha, traçabilité foncière difficile) alors que la pression foncière est forte et constante en contexte mégapolitain, posant la question de leur pérennité aux échelles temporelles pluri-séculaires, voire infra-séculaires. Il est donc intéressant d'avoir une meilleure connaissance socio-écologique et paysagère de ces îlots dans le contexte d'une filière bois qui se transforme face aux enjeux des transitions écologiques (dont l'atténuation et l'adaptation changement climatique).

Si la question climatique est importante et nécessite une réflexion sur les capacités d'accueil et de renouvellement des essences qui font la diversité éco-paysagère de ces îlots, elle n'est pas la seule préoccupation des propriétaires qui pensent leur îlot en fonction de leurs propres intérêts ou valeurs. Quand elles existent, les stratégies de gestion varient selon les trajectoires socio-écologiques de ces îlots et aussi leur possible intégration dans une filière bois marquée par un déficit d'unités de transformation, en particulier en Ile-de-France. Entre conservation et exploitation, protection d'un patrimoine et valorisation d'un bien rendant des services à la société, le devenir des îlots boisés nécessite de mieux comprendre leurs caractéristiques socio-écologiques dans la matrice agricole et leur histoire des dernières décennies.

Missions

La partie cartographique du projet SEIFBP consistera à poursuivre les travaux d'analyse spatiale et si possible d'écologie du paysage initiés lors de recherches précédentes. Le travail s'attachera en particulier à étudier le réseau d'îlots en interaction avec la matrice agricole environnante et de décrypter la trajectoire socio-écologique de ces paysages ruraux. En complément, un travail de terrain s'appuiera sur quelques secteurs-tests permettant de caractériser la socio-écologie de ces paysages et leurs dynamiques évolutives. Plusieurs tâches de travail se succéderont :

(1) une cartographie socio-écologique du secteur d'étude ;

(2) une analyse spatiale et historique des îlots boisés ;

(3) une étude de terrain à partir de quelques secteurs tests pré-sélectionnés

Profil recherché

Ce stage est destiné à un·e étudiant·e de Master en géographie, écologie, agronomie, paysage, etc. ouvert·e aux approches interdisciplinaires et au travail en équipe sur un sujet à l'interface entre les sciences de la nature et les sciences sociales. Le·la stagiaire devra par ailleurs disposer de compétences de base en cartographie (logiciel QGIS ou ArcGIS). Des notions de base en écologie du paysage et/ou en géographie environnementale sont également les bienvenues.

Le candidat doit présenter les qualités et compétences suivantes :

•Autonomie, curiosité, dynamisme, sens de l'analyse, de l'organisation et faire preuve de rigueur ;
•Aptitude au travail d'enquête, conduite et analyse de questionnaires et d'entretiens semi-structurés ;
•Compétence de base du logiciel de cartographie QGIS et/ou ArcGIS ;
•Compétence relationnelle et aptitude au travail d'équipe ;

Maîtrise des outils informatiques usuels avec le sens de la rédaction et de la mise en forme de documents cartographiques et techniques.

Poste et conditions

•Période : Durée : 5 à 7 mois a priori mars à septembre 2027
•Lieu : Travail de terrain : Potentiellement le Vexin français (Ile-de-France et Normandie). Permis B indispensable
•Encadrement : L'encadrement du stagiaire sera assuré par un maître de stage et un tuteur universitaire impliqué dans le programme. Le stagiaire sera amené à travailler avec les autres membres de l'équipe.
•Convention de stage obligatoire
•Rémunération : indemnisation légale de stage. Remboursement des frais de déplacement.

Contacts

Yves Petit-Berghem, professeur à l'Ecole nationale supérieure de paysage / y.petitberghem@ecole-paysage.fr

Jacques Méry, ingénieur de recherche à Inrae / jacques.mery@inrae.fr